

SPL TERRITOIRE VAUCLUSE

Société Publique Locale au capital de 599 000 €
Hôtel du Département, Place Viala - 84000 Avignon
Numéro SIRET : 802 646 117 00019

Conseil d'Administration du 21 mai 2026

PROCÈS-VERBAL

Sur convocation de la Présidente du Conseil d'Administration envoyée par courrier électronique aux membres du Conseil d'Administration le 13 mai 2026 s'est tenu le 21 mai 2026 à 14h00, dans les bureaux de la société sis au 6 passage de l'Oratoire à Avignon, et en visio-conférence, la 37^{ème} séance du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Territoire Vaucluse.

Après appel de leur nom, la Présidente du Conseil d'Administration établit la liste des administrateurs présents :

1. *Mme Dominique Santoni, Présidente, représentant le Département de Vaucluse*
2. *Mme Christelle Jablonski Castanier, représentant le Département de Vaucluse*
3. *M. Max Raspail, représentant le Département de Vaucluse*
4. *M. Michel Ober, représentant le Département de Vaucluse*
5. *M. Yves Bayon de Noyer, représentant la CC Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse*
6. *M. Michel Terrisse, représentant la CASC*
7. *M. Patrice de Camaret, représentant la commune de Monteux*
8. *M. Patrick Adrien, représentant la commune de Valréas*
9. *Mme Florence Chambon, représentant la commune d'Isle-sur-la Sorgue*
10. *M. Jean Aillaud, représentant la commune d'Apt, Président de l'AS*

La Présidente établit ensuite la liste des administrateurs représentés ou excusés :

1. *M. Antony Zilio, représentant le département de Vaucluse ayant donnée pour voir à Mme Jablonski Castanier*
2. *Mme Corinne Testud Robert, représentant le département de Vaucluse ayant donnée pour voir à M. Patrick Adrien*
3. *Mme Myrian Silem, représentant le département de Vaucluse à M. Raspail*
4. *M. Patrick Merle, représentant le département de Vaucluse ayant donnée pour voir à Mme Santoni*
5. *M. Ghislain Roux, excusé*
6. *Mme Laurence Desfonds Farjon, représentant la CC Rhône Lez Provence, excusée*

La Présidente établit enfin la liste des censeurs présents :

1. *Mme Jalila Ikharkharen, pour la commune de Blauvac*
2. *M. Florian Jacquet, pour la commune du Thor*
3. *M. Alexandre Roux, pour la commune d'Entrechaux*
4. *Mme Elisabeth Signoret, pour la commune de St Christol*
5. *M. Stéphane Bigand, pour la commune de Villedieu*
6. *Mme Laurence Chabaud-Geva, pour la commune de Saumane de Vaucluse*
7. *Mme Marie-Catherine Peyron, pour la CCEPPG*
8. *M. Benoit Sautel, pour la commune Villars*
9. *M. Marc Mossé, pour la commune d'Althen les Paluds*

Étaient également présents :

1. *M. Xavier Simon, Directeur Général SPL Territoire Vaucluse*
2. *M. Richard Souche, DAF SPL Territoire Vaucluse*
3. *Mme Mercedes Bertolo, Assistante de Direction*
4. *M. Francois Monin, Directeur Général des Service du Département de Vaucluse*
5. *M. Jean-Christophe Ozil, Directeur de Cabinet de la Présidente du Département de Vaucluse,*
6. *Mme Sandra Gillet, Cabinet KPMG, commissaires aux comptes*

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer et la séance est ouverte à 14h15 minutes sous la Présidence de Mme Dominique Santoni afin de traiter l'ordre du jour suivant :

1. *Accueil par la Présidente*
2. *Accueil des nouveaux représentants*
3. *Approbation du PV du 28 novembre 2025*
4. *Avancement du plan stratégique à moyen terme*
5. *Information sur les nouvelles opérations*
6. *Arrêté du bilan et des comptes de l'exercice 2025*
7. *Approbation des projets de rapports du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire*
8. *Liste et objet des conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce*
9. *Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'AGO et approbation des projets de résolutions*
10. *Nouveau site internet du Groupe*
11. *Questions/informations diverses*

M. Xavier Simon est désigné secrétaire de séance

1. Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes, la Présidente expose les objectifs et la stratégie du groupe et de la société. Un tour de table est effectué.
2. Les nouveaux administrateurs issus des élections municipales sont accueillis. Il est notamment précisé le rôle spécifique du représentant de l'Assemblée Spéciale des actionnaires désigné par cette dernière lors de sa séance du 13 mai 2026.

Il est précisé que le livret d'accueil (statuts mis à jour, règlement intérieur, guide de l'élu administrateur) est disponible sur le profil actionnaires de chaque membre du CA. Il est indiqué que conformément à la loi les administrateurs sont en droit de demander à la société une formation sur le rôle de l'administrateur au sein d'une SAEM/SPL

- **Décision :** À l'unanimité, le Conseil d'Administration prend acte de la mise à disposition du livret d'accueil des nouveaux actionnaires et de la possibilité d'organiser une formation pour les administrateurs.

3. La présidence propose d'approuver le PV de la séance du 28/11/2025 joint en annexe n°1 des documents préparatoires.

- **Décision :** À l'unanimité, le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2025.

4. Avancement du plan stratégique à moyen terme

La Présidente présente l'avancement de PSMT (annexe n°2 des documents préparatoires) :

- Rappel des objectifs du PSMT et des quatre axes prioritaires : ingénierie territoriale, accompagnement du vieillissement/médico-social et dynamisation des centres-bourgs, valorisation du patrimoine (sobriété énergétique / foncière), et attractivité (tourisme, culture, économie).
- Point sur les rôles de chaque entreprise au sein du Groupe : la SPL intervient principalement sur le périmètre départemental pour des missions sans mise en concurrence pour ses actionnaires ; Citadis peut intervenir hors département, en promotion immobilière et sur appels d'offres publics/privés.
- Objectif de consolider la montée en charge de la SPL sur le département (augmentation du nombre d'actionnaires et renforcement des missions d'études, mandats et opérations).
- Mise en avant d'une gouvernance commune (direction unique, groupement d'employeurs) comme outil d'organisation partagée entre les deux structures.
- Désignation des objectifs financiers pour le Groupe pour les années 2026 et suivantes soit une stabilisation du CA de la SPL aux environ de 1.5 M€ HT/an pour un résultat de 50 K€ annuel.
- La possibilité d'un rapprochement avec le Grand Avignon est évoquée : position ouverte mais soulignant que cela nécessite une volonté politique de la part du Grand Avignon et du département en apportant les garanties pour préserver l'équilibre territorial et les petites communes.

Les administrateurs insistent sur le fait que toute évolution doit préserver l'équilibre de la représentation et les intérêts des petites communes rurales et de l'ensemble du territoire vaclusien.

La ligne commune proposée par la Présidence : ouvrir le dialogue vers une convergence dont l'objectif tendrait à renforcer l'efficacité territoriale tout en préservant la vocation vaclusienne et la gouvernance équilibrée de la SPL.

- **Décision :** À l'unanimité, le Conseil d'Administration prend acte de l'avancement du Plan Stratégique à Moyen Terme tel que présenté et des objectifs 2026.

5. Information sur les nouvelles opérations

Le Directeur Général expose les nouvelles opérations obtenues depuis le dernier Conseil :

- Mandat pour la réalisation de la crèche de Pernes les Fontaines
- Mandat pour la Maison de Santé Publique de Caderousse
- Mission d'étude pour la valorisation d'un site touristique à Fontaines de Vaucluse

- **Décision :** À l'unanimité, le Conseil d'Administration approuve les nouvelles opérations

6. Arrêté du bilan et des comptes de l'exercice 2025

Le Directeur Administratif et Financier présente l'arrêté des comptes 2025 (annexes 3 à 7 des documents préparatoires). Les charges mutualisées avec la SAEM CITADIS ont été réparties via deux entités : le Groupement d'Intérêt Économique CITADIS-T84 et le Groupement d'Employeurs CITADIS-T84. Concernant le GIE, il s'agit de la dernière année d'exercice, les CA du 28 novembre 2025 des deux sociétés ayant décidé de sa liquidation. Concernant le GE, il s'agit de la première année pleine d'exercice. L'ensemble des charges en provenance de ces deux entités est comptabilisé dans les comptes de la société qui font l'objet d'une présentation synthétique. L'augmentation de l'activité opérationnelle principalement en concession est évoquée et explique la présentation de résultats annuels positifs en 2025.

- **Décision** : À l'unanimité, le Conseil d'Administration approuve l'arrêté des comptes du Groupement d'Intérêt Économique CITADIS-T84 et du Groupement d'Employeurs CITADIS-T84.

- **Décision** : À l'unanimité, le Conseil d'Administration arrête les comptes de l'exercice 2025 de la société tels que présentés et propose d'affecter le résultat de l'exercice 2025 comme suit : réserve légale pour 3 554 € et le solde en report à nouveau soit 71 516,28 €.

7. Approbation des projets de rapports du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire

Les projets de rapport d'activité et financier 2025 et de rapport sur le gouvernement de l'entreprise figurant en annexe n°8 des documents préparatoires sont soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

- **Décision** : À l'unanimité, le Conseil d'Administration approuve les projets de rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire tels que présentés.

8. Liste et objet des conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce

Information sur l'absence de conventions relevant de l'article L.225-38.

- **Décision** : À l'unanimité, le Conseil d'Administration prend acte de l'absence de conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce pour l'exercice 2025.

9. Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et approbation des projets de résolutions

Les projets d'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de résolutions figurant en annexe 9 des documents préparatoires sont présentés. L'ordre du jour est fixé comme suit :

- Présentation des rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire :
 - Rapport d'activité et financier 2025
 - Rapport sur le Gouvernement de l'Entreprise 2025
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
 - Rapport général
 - Rapport conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce.
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2025 et quitus aux administrateurs - Affectation du résultat de l'exercice 2025
- Conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce

- Désignation des commissaires aux comptes
- Attribution de postes de censeurs
- Accomplissement des formalités légales

- **Décision** : À l'unanimité, le Conseil d'Administration fixe la date de l'Assemblée Générale Ordinaire au 10 juin 2026 à 16h00, approuve l'ordre du jour proposé et approuve les projets de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale.

10. Nouveau site internet du Groupe

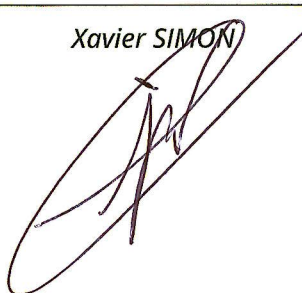
Mise en ligne du site unique citadis-splt84.fr et de l'espace actionnaires ; modalités d'accès expliquées (identifiants/mots de passe envoyés par mail). Contact : mbertolo@citadis-splt84.fr.

11. Questions / informations diverses

Inauguration de Memento le 28 mai à 18h00.

Plus personne ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 15h10 minutes.

Fait à: Avignon, le 26/05/2026

La Présidente du Conseil	Le Secrétaire de Séance
<i>Dominique SANTONI</i> 	<i>Xavier SIMON</i> 

Le présent procès-verbal, établi conformément aux statuts de la société et aux dispositions légales en vigueur, est signé par les membres du bureau de séance.